



PROVINCE DE QUÉBEC  
Municipalité de Piopolis

Aux contribuables de la susdite municipalité

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2023

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par la soussignée directrice générale et greffière-trésorière que lors de la séance du Conseil, qui sera tenue le 2 avril 2024 à 19 h 00, le rapport financier 2023 ainsi que le rapport du vérificateur externe seront déposés, et ce conformément à l'article 176.1 du Code municipal du Québec.

DONNÉ à Piopolis ce 27<sup>e</sup> jour de mars deux mille vingt-quatre.

Emmanuelle Fredette

Directrice générale et greffière-trésorière